

**PROCES VERBAL CONSEIL
D'ECOLE
Année scolaire : 2015/2016**

Ecole primaire	Les petits elginois
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	Chemin des écoliers – 69620 Légny. Tel : 04 74 71 68 67 Mail : ce.0690873z@ac-lyon.fr
Direction	Maïté MONTOYA

Date	08/11/16
Ouverture de séance	18h30
Cloture de séance	20h30

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Mme MONTOYA	directrice	x
Mme DAVIN	enseignante	x
Mme DONADEI	enseignante	x
M. FOESSEL	enseignant	x
M. CORDIER	Ajoint Mairie commission école	x
M. THEVENET	Conseiller Mairie commission école	x
Mme CASCARINO	DDEN	x
M. LORENZETTO	DDEN	x
Mme GIROD	Représentante de parents d'élèves	x
Mme CORDET	Représentante de parents d'élèves	x
Mme CAYET	Représentante de parents d'élèves	x
Mme PLASSE	Atsem + Employée municipale	x

Absents excusés

Mme LEBLANC Anissa	Employée municipale	x
Mme JOVILLARD	Maire	x

Ordre Du Jour

- équipe enseignante et personnel communal, effectifs et répartitions
- résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- règlement intérieur et règlement cantine
- cantine – garderie - périscolaire
- sécurité : exercice incendie. PPMS
- projet d'école et projets annuels
- point budget TRAVAUX commandes

Rappel : il n'est pas possible d'aborder un sujet non inscrit à l'ordre du jour. En revanche, les délégués de parents peuvent prendre la parole pour chaque point abordé et prévu. Les sujets rapportés par les représentants de parents avant le jeudi 3 novembre seront évoqués au fur et à mesure de ce conseil, dans les parties qui s'y rapportent.

Concernant le compte-rendu de ce conseil, il a été rapporté par les parents délégués une demande de le communiquer dans chaque cahier de liaison. Nous ne pouvons accéder à cette demande car nous sommes engagés dans une démarche éco-responsable, et nous ne pouvons photocopier les 5 pages de compte-rendu en 60 exemplaires. Des mesures seront prises pour que la mise en ligne sur le site internet de la commune soit plus rapide.

Compte-rendu du conseil

- équipe enseignante et personnel communal, effectifs et répartitions

L'école accueille 73 élèves, (56 familles) répartis en 3 classes :

Classe 1 : 34 élèves : 14 PS/9 MS/11 GS avec Maïté MONTOYA et Magali DAVIN (vendredi)

décharge de direction : 10 jours /année : Magali GUILLEMIN

Au vu des effectifs, un décloisonnement pour les GS a été mis en place à la rentrée, ce qui permet d'alléger l'effectif maternelle d'une part, et de favoriser la liaison GS CP, en permettant à chaque groupe de grande section d'aller dans la classe des CP ce1 deux fois par semaine, de 8h45 à 10h. Rappel : Les élèves qui participent au décloisonnement travaillent sur des compétences de grande section. Mais c'est une première approche de ce qui les attend l'année prochaine.

Classe 2 : 17 élèves : 10 CP/ 7 CE1 avec Laurence DONADEI

Classe 3 : 22 élèves : 9 CE2/8 CM1/5 CM2 avec Bruno FOESSEL.

Nous constatons une hausse sensible des effectifs depuis 2 ans avec 61 élèves en 2014 , puis 66 élèves en 2015 , et 73 cette année. Je rappelle que pour permettre l'ouverture d'une 4ème classe, il faudrait 81 élèves minimum à la rentrée 2017. C'est pour quoi nous demandons aux parents de nous prévenir très rapidement en cas de déménagement et de sensibiliser les familles de la commune qui ont des enfants à scolariser dans notre école, pour qu'ils se manifestent auprès de la mairie ou de la directrice.

Personnel municipal:

Priska PLASSE : ATSEM , garderie du matin, cantine CE-CM, activités périscolaires

Anissa LEBLANC : cantine maternelle- CP, activités périscolaires, garderie du soir

Daniela LE COZ : entretien des locaux

- Résultats des élections de parents d'élèves

Suite au dépouillement du scrutin du vendredi 7 octobre 2016, la liste présentée a été élue à la majorité. Sur 42 votants (pour 112 inscrits), 39 bulletins ont été comptabilisés en faveur de la liste présentée et 3 bulletins se sont avérés nuls (pour cause de rature ou surcharge, conformément aux instructions).

Classe de maternelle	Titulaire : Mme Anne-Virginie GIROD suppléante : Mme Nelly BROSSIER DENIS
Classe des CP / CE1/CE2	Titulaire : Mme Christèle CORDET suppléante : Mme Emily GASPARD CUENIN
Classe des CE2/CM1 /CM2	Titulaire : Mme Cécile CAYET suppléante : Mme Amandine RATTON

- Règlement intérieur et règlement cantine

Le règlement intérieur s'appuie sur le règlement départemental de l'Inspection Académique. Il n'est pas modifié par rapport à l'an dernier.

Il est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Le règlement de la cantine n'est pas modifié. Il sera dans le cahier de liaison avec le règlement intérieur, et peut être consulté sur le tableau d'affichage du hall d'entrée.

- Point cantine, garderie, périscolaire

Avant d'évoquer la garderie du matin et son fonctionnement, nous souhaitons répondre à certains parents qui ont fait la remarque que l'ouverture de l'école à 8h20 n'était pas respectée.

Le problème est lié aux nouvelles mesures de sécurité dans le cadre de vigipirate et la nécessité d'avoir une personne aux portes de l'école. Par manque de personnel, il faut que Priska ait terminé la garderie pour pouvoir ouvrir. Nous allons nous organiser pour que la garderie se finisse avant et que l'horaire soit respecté.

-garderie / cantine/- les activités périscolaires (TAP):

Priska souligne la difficulté de la gestion du grand nombre d'enfants sur le temps de cantine, il manquerait une personne supplémentaire pour l'encadrement, surtout pour les petits (actuellement 1 adulte pour 25/30 petits) car ils mangent plus lentement. C'est d'autant plus dur les mardis et jeudis car la pause méridienne est plus courte, et les enfants plus nombreux ces deux jours. La Mairie entend ces remarques et va se renseigner pour voir si une solution peut être envisagée les mardis et jeudis au moins, mais rappelle que c'est avant tout une question budgétaire.

Priska demande du matériel éducatif supplémentaire pour la garderie et les TAP : grosses perles et briques Kapla. La Mairie donne un avis plutôt favorable.

Le système de pointage des enfants qui fréquentent la garderie, cantine et TAP est évoqué : il doit être revu car le nouveau logiciel donne un listage de plusieurs pages qui complique trop le fonctionnement.

Enfin, Priska rappelle qu'elle sera en formation du 14 au 22/11. Une personne a été recrutée par la Mairie pour assurer son remplacement mais cette personne n'est pas disponible le mercredi à midi pour accompagner les enfants au car (pour le centre aéré) ainsi que le vendredi après-midi pour la couchette et les ateliers périscolaires avec Anissa. La Mairie se charge de trouver une personne pour assurer l'accompagnement des enfants au car. Mme Cayet, déléguée des parents d'élèves, s'est proposée d'assurer le remplacement de Priska le vendredi après-midi au cas où la municipalité ne trouve pas de solution d'urgence.

Les représentants de parents font part d'une demande d'information des parents au sujet des intervenants et de ce qu'ils proposent aux enfants ainsi que le calendrier car il semblerait que les intervenants aient changé par rapport à ce qui a été annoncé en juillet. En effet, il y a eu un changement avec l'arrivée de Martine qui prend en charge un atelier lecture avec les GS le mardi.

Une affiche récapitulative avec photo, nom de l'intervenant, activité et groupe des enfants est envisagée.

Par ailleurs, certains parents regrettent le fait de ne plus pouvoir rentrer dans l'école pour récupérer leur enfant et ainsi contrôler/éviter l'oubli de vêtements ou autre. Il est rappelé que nous sommes contraints par le plan Vigipirate renforcé, qu'il est indispensable de limiter les regroupements, et obligatoire d'avoir une personne aux portes d'entrée et une autre avec les enfants. La solution envisagée permet d'échelonner la sortie et de répondre à ces contraintes, en évitant toute cohue.

- Sécurité

-exercice incendie : il aura lieu le lundi 21 novembre. Un autre exercice est prévu dans l'année.

- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté.

En raison de l'actualité, il a été demandé à tous les établissements scolaires de réaliser avant les vacances de Toussaint un exercice de mise en sûreté dans le cas d'un attentat ou d'une intrusion. L'équipe s'est réunie pour préparer cet exercice et qu'il se déroule le plus sereinement possible. Un signal d'alerte a été défini dans la classe pour prévenir les élèves, et un autre pour prévenir les adultes de l'école, par SMS. Un scénario ludique a été imaginé pour les classes de maternelle et CP CE1, avec des jeux progressifs toute la semaine précédente pour allonger la durée de silence et de confinement. L'exercice s'est bien déroulé, sans climat anxigène. Le problème reste toutefois lié aux locaux qui ne sont pas adaptés à une mise en sécurité : murs entièrement vitrés notamment.

Donc nous avons demandé à la Mairie des filtres occultants pour les parties vitrées dans les deux bâtiments. Des contacts ont été pris avec des sociétés et un devis est en cours

De plus, se pose le problème de l'alerte, qui doit rester silencieuse : le fait de se prévenir par SMS reste très problématique dans la réalité quotidienne d'une classe (niveau sonore ambiant, le fait de ne pas avoir son portable sur soi, qu'il soit déchargé ...). Dans certaines écoles il a été envisagé un signal visuel lumineux qui s'allumerait dans chaque classe. Cette alternative peut être intéressante, il faudrait se renseigner sur sa mise en place (coût..).

- projet d'école et projets annuels

Le projet d'école 2016-2020 est en cours de rédaction. Le projet d'école est un projet fédérateur, qui mobilise chaque classe, même s'il se décline différemment selon le niveau des élèves.

Nous ne pouvons pas développer son contenu à ce stade de son élaboration, d'autant que chaque étape de rédaction doit être validée par l'Inspection. Mais nous pouvons déjà dire que nous nous orientons sur un axe éco-citoyen, centré sur l'éducation à l'environnement et le développement durable.

présentation des autres projets :

- La classe de maternelle travaille cette année sur le thème des animaux avec des projets d'élevages en classe et une sortie en fin d'année dans une ferme pédagogique.

- les deux classes d'élémentaire ont pu assister à un concert classique : « La chèvre de M.Seguin ». lors des concerts de Rochebonne, à Theizé , le 16 septembre, sortie financée par le Sou des écoles.

- conseil municipal des jeunes: Initié l'an dernier dans la classe de Bruno sur une idée du nouveau conseil municipal, avec des jeunes membres qui sont aujourd'hui écoliers et collégiens, et ce pour un mandat de 2 ans. Le conseil se réunit environ une fois par mois et assiste à toutes les cérémonies officielles (commémorations etc) La Mairie souligne l'investissement de Bruno qui est présent à chacune de ces rencontres. Un budget a été alloué au conseil municipal des jeunes qui élabore des projets. Premier projet : faire profiter les parents du travail effectué lors de l'atelier théâtre du périscolaire, avec gestion totale par les jeunes des affiches, de la salle, de la buvette) Prochain projet : un arbre de Noël entre l'école et la salle des fêtes. Au mois de mai, une rencontre est prévue avec les autres conseils municipaux de jeunes de toute la Communauté de communes, à Anse, ainsi qu'un voyage à Paris pour une visite au Sénat et au Panthéon.

- Noël : les deux dernières années, nous avons assisté aux spectacles de la compagnie « Le Théâtre des mots ». Cette année, nous avons voulu changer, pour favoriser l'ouverture culturelle des élèves. Nous avons sélectionné une compagnie, le «Petit théâtre vert » , particulièrement sensibilisé aux thèmes de la tolérance, le respect de la différence, et l'éducation à l'environnement. Ce spectacle aura lieu à l'école le vendredi matin 16 décembre, juste avant les vacances, et sera entièrement financé par le Sou des écoles.

- projet chorale : Pascal Bicrel, notre intervenant musical, anime cette année encore, pour notre plus grand plaisir, la chorale en élémentaire, sur le thème « à la ville comme à la campagne ». Il intervient également auprès des élèves de maternelle, sur le temps périscolaire, où il collabore avec l'enseignante sur le projet « animaux ». Ce travail au long cours permet d'aboutir en fin d'année à un spectacle de qualité présenté aux familles.

- maison de retraite : les classes d'élémentaire iront présenter les chants travaillés en classe avec Pascal aux résidents de la maison de retraite du Bois d'Oingt en fin d'année. Ces rencontres sont toujours l'occasion d'échanges riches et de grand plaisir de part et d'autre.

- piscine : comme l'année dernière, les élèves de CP CE1 se rendent à la piscine d'Anse chaque jeudi matin, et ce jusqu'au 20 janvier.

- les classes envisagent également d'assister à des séances de cinéma de Sain Bel, au deuxième trimestre.

- Point budget, commandes, travaux

Nous remercions la Mairie pour les travaux et achats effectués en ce début d'année :

- la réparation des portes des toilettes extérieures : les nouvelles serrures ont été installées.
- l'arrivée du nouveau photocopieur prévu cette semaine.
- la prise de contact avec une société pour occulter les vitres de l'école.

Dominique Cordier signale que le deuxième terrain de tennis très récemment refait à neuf est équipé d'un traçage badminton. Un filet sera installé très prochainement. Ce terrain est géré par le Club de Tennis au même titre que le premier. Il reste à la disposition des activités sports dans le cadre du périscolaire.

Nous remercions le Sou des écoles : Grâce aux actions de l'an dernier et l'implication des parents, la somme d'argent récoltée a permis aux élèves d'assister à des spectacles, à des séances de cinéma, et participer à des sorties. Les enseignants ont pu aussi commander du matériel pédagogique.

Il a été rapporté une question de parents sur l'usage de casques avec les vélos de la cour . Nous répondons que ce n'est pas obligatoire puisque ce sont des tricycles et non des vélos. De plus, ce serait très problématique à gérer (taille des casques à adapter aux élèves, problème de rangement, souci d'hygiène : transpiration, poux ...)

Mme Cascarino demande s'il y a déjà eu des accidents : rien de grave mais de légers accrochages avec égratignures, sans plus de mal que les chutes habituelles lorsque les enfants courent. Les tricycles sont finalement parfois plus dangereux pour les « piétons » qui peuvent être percutés.

Les représentants de parents et les DDEN sont unanimes : il n'est pas question de ne plus les utiliser et selon Mme Cascarino, il ne faut pas exagérer la sécurité.

Les enfants y sont très attachés. Cela représente également un gros investissement financier de la part du Sou des écoles. Les enseignants soulignent que cette rentrée est particulière avec un gros effectif en maternelle et beaucoup d'élèves en petite section, ce qui entraîne un apprentissage plus long des règles de fonctionnement dans la cour et des ajustements de la part des enseignants concernant les modalités d'utilisation de ces tricycles pour éviter les problèmes et éduquer les enfants à la sécurité.

Nous rappelons à la mairie :

- la nécessité d'obtenir 4 piles pour faire fonctionner la radio dans la salle des fêtes en cas de PPMS
- les aménagements demandés dans la classe de Laurence : abaisser le niveau de certains bureaux pour que leur hauteur soit adaptée à celle des élèves de GS, et la mise en place de rayons pour compléter une étagère
- les travaux à réaliser pour rénover le plafond de la salle de Bruno.
- comme chaque automne, il faudra demander à Pierre de passer régulièrement dans la cour pour enlever les feuilles qui dès qu'elles sont mouillées rendent le sol très glissant, et de veiller à ce qu'elles ne bouchent pas la grille d'évacuation dans la cour de Bruno.

Nous signalons à la Mairie :

- une ampoule défectueuse à l'intérieur des toilettes dans le bâtiment B.
- le dysfonctionnement d'un robinet de l'évier de la garderie.
- une dégradation des peintures dans l'école. Une rénovation avait été évoquée, nous demandons des précisions quant à sa réalisation. Il serait aussi souhaitable de refaire les peintures du sol de la cour.
- la nécessité de bâcher les bancs du square de la paix, comme l'hiver dernier. La peinture des bancs s'est d'ailleurs bien abîmée cet été (trop de soleil). M.Thévenet annonce que du vernis a été acheté pour protéger les bancs et que chaque banc sera bâché séparément pour plus d'efficacité.

Le conseil s'est clos sur ce point.

Légny le 9/11/2016

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance : Directrice	Secrétaire de séance
Maité MONTROYA	Magali DAVIN